

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT N° RCA22 210003

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné que :

- 1° lors de sa séance ordinaire tenue le 7 juin 2022, le conseil d'arrondissement de Verdun a, par l'adoption de sa résolution n° CA22 210137, adopté le [Règlement modifiant le Règlement de zonage \(RCA22 210003\)](#);
- 2° ce règlement a pour objet de modifier le *Règlement de zonage* (1700) afin de modifier les dispositions relatives aux constructions hors toit sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement;
- 3° à la suite de la période qui s'est tenue du 9 au 17 mai 2022 au cours de laquelle les personnes intéressées pouvaient demander à l'arrondissement que la disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire contenue dans le second projet de règlement n° RCA22 210003P2 soit approuvée par les personnes habiles à voter, cette disposition n'a fait l'objet d'aucune demande valide, si bien qu'elle n'a pas eu à être approuvée par les personnes habiles à voter;
- 4° à la suite de la décision du 23 juin 2022 du chef de la Division aménagement et projets urbains du Service de l'urbanisme et de la mobilité d'approuver ce règlement, le greffier adjoint de la ville a, le 27 juin suivant, délivré un certificat de conformité attestant que ce règlement est conforme au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ainsi qu'aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire;
- 5° conformément à l'article 133 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) et à l'article 137.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), ce règlement est entré en vigueur à la date de la délivrance du certificat de conformité à son égard, soit le 27 juin 2022;
- 6° copie de ce règlement peut être consulté du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 au bureau du soussigné situé au :

Bureau du Secrétaire d'arrondissement  
4555, rue de Verdun, bureau 104  
Verdun (Québec) H4G 1M4

Donné à Verdun, le 6 juillet 2022.

*Mario Gerbeau* (original signé numériquement)

Mario GERBEAU  
Secrétaire d'arrondissement